

*« NOTRE COMMUNE, NOTRE PASSION
PARTAGÉE »*

*PRÉSENTATION DU PROGRAMME
STRATÉGIQUE TRANSVERSAL*

2024-2030



TABLE DES MATIERES

I. Introduction	3		
II. Disposition légale	4	9. Environnement	19
III. Avant-propos de la Directrice Générale	5	10. Mobilité	20
IV. Avant-propos du Bourgmestre	6	11. Energie	21
V. Avant-propos du Directeur financier	7	12. Education et petite enfance	22
VI. Fontaine-L'Evêque en chiffres	8	13. Santé	23
1. La commune de Fontaine-L'Evêque	9	14. Culture et tourisme	24
2. Démographie	10	VII. Objectifs et actions	25
3. Niveau et conditions de vie	12	VIII. Actions de synergie commune et CPAS	44
4. Territoire	13	IX. Objectifs de développement durable	45
5. Logement et bâti	14	X. Plan de cohésion sociale (PCS)	46
6. Emploi	15	XI. Plan stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP)	47
7. Economie	17	XII. Plan de développement de la lecture	48
8. Agriculture	18	XIII. Conclusions	49



I. INTRODUCTION

Le **programme stratégique transversal** est un outil de planification et d'évaluation dont les principes directeurs sont énoncés à l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (II). Il traduit la vision politique du devenir de notre commune pour les six années venir.

La Directrice générale exposera, dans un premier temps, la méthodologie utilisée ainsi que les valeurs ayant guidé l'élaboration du plan (III). Suivront une présentation, par le Bourgmestre, des objectifs stratégiques issus de la déclaration de politique communale (IV), ainsi que les recommandations du Directeur financier relatives aux aspects budgétaires des actions programmées (V).

Ces avant-propos seront suivis des données et statistiques les plus récentes, regroupées par thématique, qui ont permis d'établir un état des lieux des besoins de notre commune et de sa population (VI). Nous aurons ensuite le plaisir de vous présenter les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels ainsi que les actions déterminés conjointement par les responsables politiques et administratifs, afin de concrétiser la stratégie définie (VII).

Une attention particulière sera apportée aux actions de synergie développées entre l'administration communale et le CPAS (VIII). Enfin, nous verrons que la plupart des enjeux actuels auxquels notre commune est confrontée rejoignent les préoccupations régionales et internationales en matière de développement durable (IX). Pour terminer, nous soulignerons l'importance des plans sectoriels (X, XI et XII) menés par notre administration mais non repris au programme stratégique transversal dans un souci d'éviter toute redondance entre ceux-ci.



II. DISPOSITION LÉGALE

Article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation - déclaration de politique communale et programme stratégique transversal

« §1 Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

La déclaration de politique communale est valable pour toute la durée de la mandature sauf en cas d'adoption d'un nouveau pacte de majorité et de renouvellement complet du conseil communal.

Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune.

§2 Le conseil communal prend acte du programme stratégique transversal, que le collège communal lui présente, dans les neuf mois qui suivent la désignation des échevins ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège communal conformément à l'article L1123-14, par. 1er. Au cours de cette même séance du conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement.

Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Lorsque la commune décide de développer des synergies, telles que définies à l'article L1512-1/1, elle les intègre dans le programme stratégique transversal.

Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.

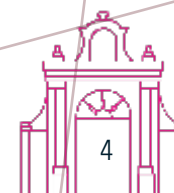
Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Cette évaluation comprend un bilan des synergies entre la commune et le C.P.A.S. telles que visées à l'alinéa 2.

Le comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature. Ce rapport d'exécution et cette évaluation sont transmis au conseil communal pour prise d'acte, dans le courant du premier semestre de l'année du renouvellement intégral des conseils communaux, ainsi qu'au collège communal issu des élections suivantes.

Le programme stratégique transversal peut être actualisé en cours de législature.

Le programme stratégique transversal est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune.

§3 La délibération du conseil communal prenant acte du programme stratégique transversal est communiquée au Gouvernement. »



III. AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Forts des enseignements tirés lors de la précédente programmation, c'est avec méthodologie et rigueur que nous avons conçu ce nouveau programme stratégique transversal. Tant les membres du Collège communal que les responsables administratifs ont été formés à la gestion de projets. Aidés par un agent affecté spécifiquement chargé de la coordination du PST, le Collège et le comité de direction ont travaillé conjointement à l'élaboration de projets ambitieux mais réalistes.

Afin d'aborder cette nouvelle programmation dans les meilleures conditions, l'administration s'est dotée d'un nouvel outil destiné à faciliter le suivi et la planification des projets.

Plusieurs mois auront été nécessaires pour réaliser ce travail de programmation avec l'ensemble des parties prenantes. Le délai légal de neuf mois n'aura donc pas été superflu, que ce soit pour définir les axes stratégiques à adopter, construire des objectifs opérationnels en phase avec la réalité de notre entité ou encore récolter les données indispensables au cadrage des projets et actions.

Nous précisons que les projets repris au présent plan sont tous des initiatives nouvelles ou des actions existantes faisant l'objet d'une amélioration significative. De même, afin d'éviter un alourdissement inutile du PST, les tâches quotidiennes ainsi que celles relevant des missions légales et régaliennes de l'administration ont volontairement été écartées.

Enfin, afin d'optimiser l'utilisation de ce programme, il a été décidé, de commun accord avec le Collège communal, de procéder à une évaluation annuelle de l'ensemble des projets et objectifs du programme stratégique transversal.

Ces résolutions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. Nous espérons qu'elles contribueront à faire du PST une source croissante de motivation et d'implication pour les agents de notre administration, tout en favorisant l'instauration, au sein des services, d'une véritable culture de la planification et de l'évaluation permanente.

Laurence BOULANGER - Directrice Générale



IV. AVANT-PROPOS DU BOURGMESTRE

Le Plan stratégique transversal de notre commune constitue une véritable feuille de route pour les années à venir. Il traduit notre volonté collective d'agir avec détermination, cohérence et ambition, tant au service de nos citoyens que de notre administration. À travers ce plan, le Collège communal entend poser les fondations d'un avenir durable, solidaire et dynamique.

Dans son volet externe, ce plan vise avant tout à améliorer la qualité de vie de notre population. Cela passe par un cadre de vie plus sûr, agréable et respectueux de l'environnement (OS1), le renforcement de la cohésion sociale et l'accès à des services adaptés aux besoins de chacun (OS2). Nous souhaitons également mettre en valeur notre riche patrimoine culturel, soutenir notre tissu associatif et encourager la participation citoyenne (OS3). Une attention particulière est portée à la modernisation des infrastructures, au développement des équipements sportifs et à l'attractivité de notre territoire (OS4). En soutenant l'activité économique locale et la réinsertion professionnelle, nous aspirons à bâtir une commune économiquement dynamique et inclusive (OS5). Enfin, notre engagement pour le bien-être de tous s'accompagne d'une gestion respectueuse des ressources naturelles et d'un équilibre durable avec notre environnement (OS6).

Le volet interne de ce plan témoigne de notre volonté d'exemplarité. Une administration performante repose avant tout sur un personnel valorisé et épanoui dans un cadre de travail sain et motivant (OS7). Elle implique aussi une gestion rigoureuse, efficace et responsable de nos ressources, qu'elles soient humaines, financières ou matérielles (OS8).

Ce plan stratégique est le fruit d'une réflexion approfondie et partagée. Il incarne notre ambition de faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, travailler, grandir et s'investir. Nous sommes convaincus qu'en agissant ensemble, élus, citoyens et agents communaux, nous pourrions concrétiser ces objectifs au bénéfice de tous.

Pour le Collège,
Gianni GALLUZZO - Bourgmestre



V. AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR FINANCIER

Le Plan Stratégique Transversal constitue avant tout un exercice de structuration et de planification de projets afin d'atteindre différents objectifs. Il ne s'agit pas d'un budget annuel ou pluriannuel.

Certains projets sont sans impact budgétaire et d'autres nécessiteront des études complémentaires afin d'en estimer les coûts.

Dans le contexte économique actuel (financement des investissements, pension, zone de police, zone d'incendie, CPAS, mesures régionales, mesures fédérales, ...) certains projets se concrétiseront et d'autres devront être redéfinis ou postposés pour être concrétisé.

Le PST reste néanmoins une feuille de route qui devra être intégrée dans le Plan de gestion qui rassemble l'ensemble des mesures structurelles et conjoncturelles chiffrées et planifiées afin de garantir une trajectoire budgétaire en équilibre.

VI. Fontaine-L'Evêque en chiffres

VI.1. LA COMMUNE DE FONTAINE-L'EVÊQUE

Province : Hainaut

Arrondissement administratif : Charleroi

Entités :

Fontaine-L'Evêque

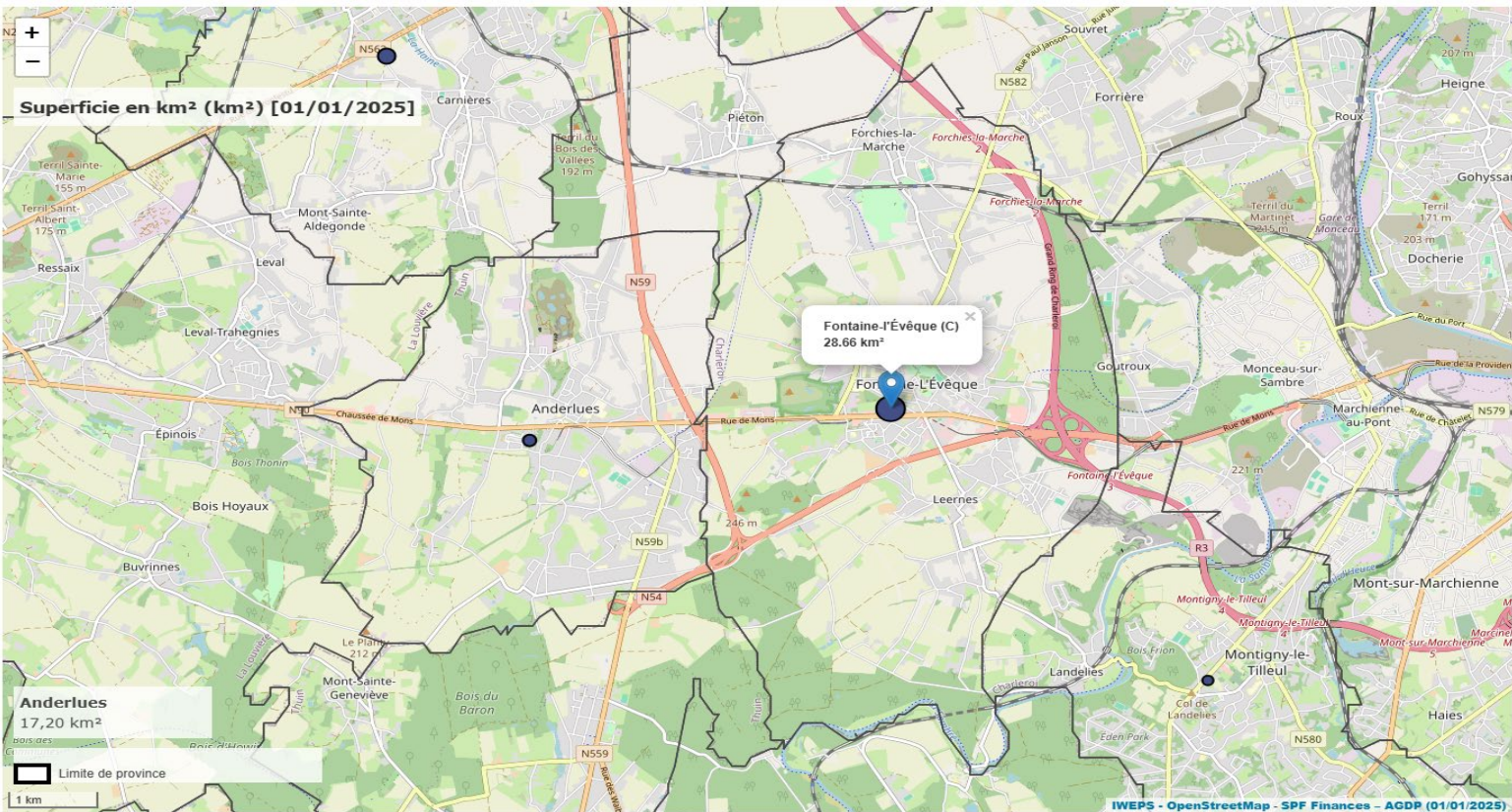
Forchies-la-Marche

Leernes

Superficie : 28,66 km²

Zone de police : 5336 ZP des Trieux

Zone de secours : Hainaut-Est





VI.2. DÉMOGRAPHIE (DENSITÉ DE POPULATION)

Population (au 01.01.2024) : 18 122 habitants

Nombre de femmes : 9 361

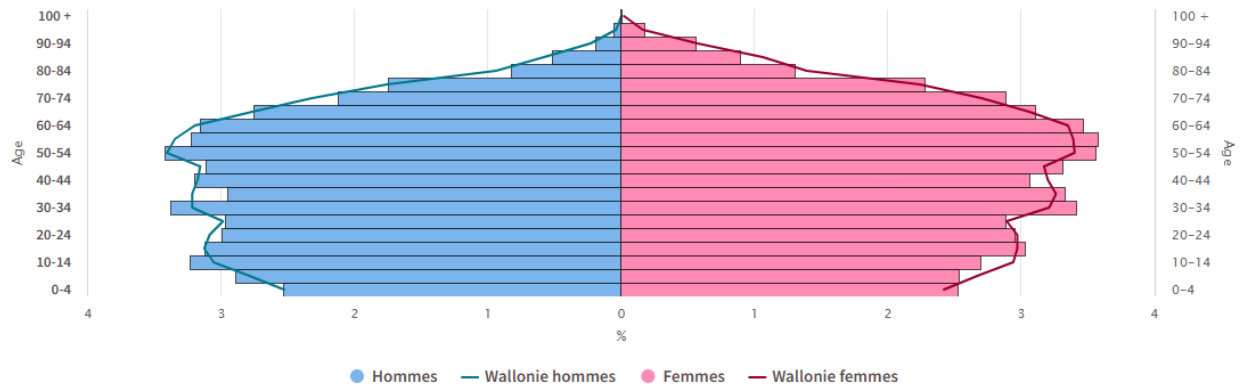
Nombre d'hommes : 8 761

Répartition par catégorie d'âge
(01/01/2024)

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Part des 20-64 ans (%)	58,0	57,6	57,9	57,6
Part des 65 ans et plus (%)	19,4	19,8	20,0	19,9
Part des moins de 20 ans (%)	22,6	22,6	22,1	22,5

Source : SPF Economie (Statbel) - 2024

Pyramide des âges de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) [01/01/2024]



Période 01/01/2024

Sources : SPF économie - Statbel

Voir la page de l'indicateur sur WalStat (carte, graphiques, données et métadonnées)
Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS

Densité de population (au 01.01.2024) :

FLE : 632,3 habitants/km²

Wallonie : 217,5 habitants/km²

Belgique : 383,3 habitants/km²

La commune présente une densité de population très élevée au regard de la celle du pays ou encore de la région.



VI.2. DÉMOGRAPHIE (INDICE DE VIEILLISSEMENT ET MÉNAGES)

Indice de vieillissement de la population (au 01/01/2024)

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Indice de vieillissement	0,86	0,87	0,91	0,88

Source : SPF Economie (Statbel) - 2024

De 2014 à 2024, l'indice de vieillissement de la commune est passé de 0,76 à 0,86.

Elle présente une part élevée de famille monoparentales par rapport à celle du pays ou même de la région.

Répartition des ménages privés (au 01/01/2024)

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Nombre de ménages privés	8 049	603 732	5 163 139	1 632 884
Part des couples mariés avec enfant (%)	16,0	15,7	18,7	16,6
Part des couples non-mariés avec enfant (%)	10,6	10,2	8,2	9,8
Part des couples mariés sans enfant (%)	14,8	15,0	18,2	15,5
Part des couples non-mariés sans enfant (%)	6,1	6,2	6,6	6,5
Part des personnes isolées (%)	36,5	37,6	36,1	37,4
Part des familles monoparentales (%)	14,0	13,3	9,9	12,2
Part des autres types de ménages (%)	2,0	2,0	2,2	2,0

Source : SPF Economie (Statbel) - 2024

VI.3. NIVEAU ET CONDITIONS DE VIE

Revenu moyen par déclarations (en euros)
Année d'imposition

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Revenu moyen par déclaration (€)	31 681,7	32 559,6	37 593,8	35 185,2
Part des déclarations supérieures à 50 000 € (%)	15,6	16,7	22,3	19,9
Part des déclarations inférieures à 10 000 € (%)	12,5	13,2	13,9	13,9

Source : SPF Economie (Statbel) - 2022

Part des bénéficiaires du RIS

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Part des bénéficiaires du RIS parmi la population âgée de 18 à 64 ans (%)	5,4	5,1	3,0	4,4

Source : SPF Intégration sociale - 2023

Part des bénéficiaires de l'intervention majorée

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Part des BIM (%)	27,3	25,6	20,5	23,1

Source : Agence intermutualiste (Atlas AIM) - 2023

Le revenu moyen par déclaration pour l'année 2022 est de 31 681,7 €. Celui-ci est inférieur à celui du pays et de la région, mais similaire au revenu moyen de la province.

Quant aux trois indicateurs de mesure du risque de précarité pour la commune (parts de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale RIS, de l'intervention majorée BIM et de la garantie de revenus aux personnes âgées GRAPA), ceux-ci restent supérieurs aux taux de la province, de la région et du pays.

Part des bénéficiaires de la GRAPA

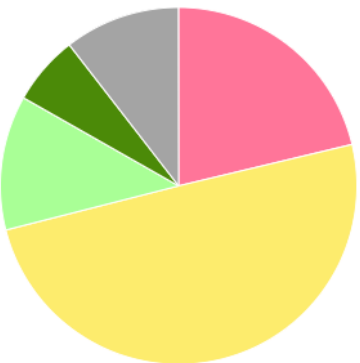
Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Part des bénéficiaires de la GRAPA (%)	7,1	6,1	5,4	6,0

Source : Agence intermutualiste (Atlas AIM) - 2023

VI.4. TERRITOIRE

De 2014 à 2023, la surface des terrains artificialisés dans la commune a augmenté de 3,4%. Cette croissance est inférieure à celle de la province (4,9%) ainsi qu'à celle de la région (5,9%).

Répartition du territoire de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) selon l'utilisation du sol [01/01/2023]

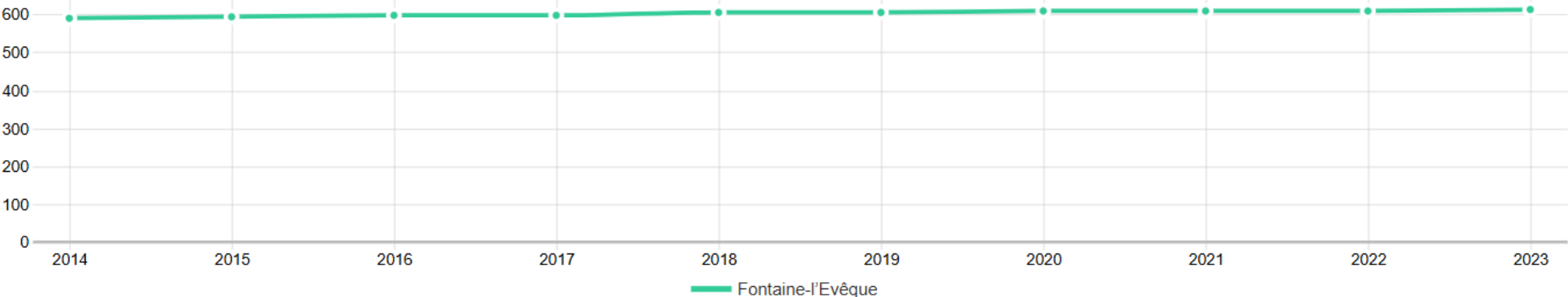


● Terres artificialisées (21,3%)
 ● Terres agricoles (49,8%)
 ● Terres boisées (12,2%)
 ● Autres terres non artificialisées (6,3%)
 ● Terrains de nature inconnue (y compris non cadastré) (10,5%)

IWEPS | SPF Finances

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)
[Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS](#)

Evolution des terrains artificialisés en hectares



Source : Walstat - SPF Finances

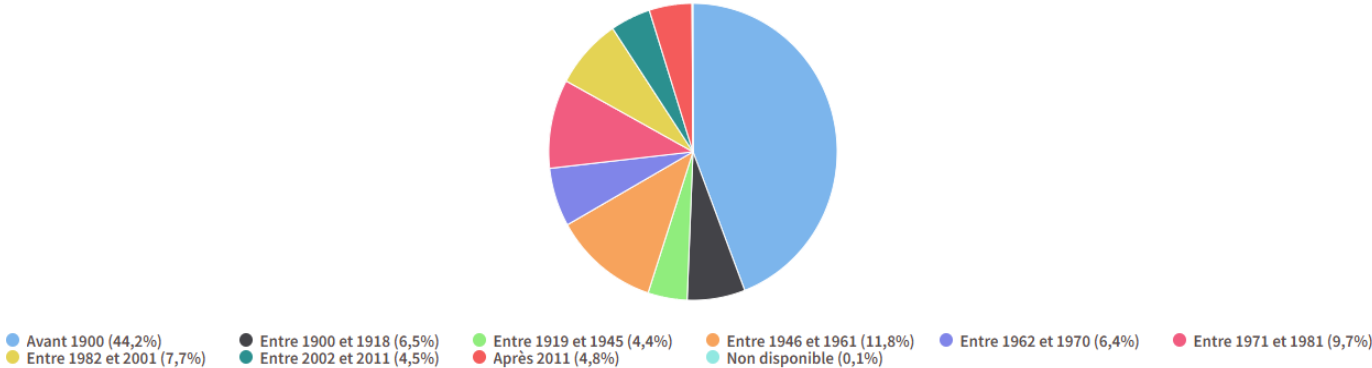
VI.5. LOGEMENT ET BÂTI

Superficie affectée à de l'habitat (au 01.01.2021)
: 18,6 %

Types de logements sur le territoire de notre commune (au 01/01/2023) :

- 32,6% de maisons de type fermé
- 31,1% de maisons de type demi-fermé
- 19,2% de maisons de type ouvert, fermes, châteaux
- 14,5% de buildings et immeubles à appartements
- 1,9% de maisons de commerces
- 0,7% d'autres bâtiments

Bâtiments selon l'année de construction pour l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) [01/01/2023]



IWEPS | SPF Finances, SPF économie – Statbel

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

Prix de l'immobilier (en euros)

Indicateurs	Fontaine-l'Évêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Prix médian des maisons 2 ou 3 façades (€)	139 500,0	155 000,0	260 000,0	176 000,0
Prix médian des maisons 4 façades (€)	250 000,0	270 000,0	369 000,0	290 000,0
Prix médian des appartements (€)	N/A	157 750,0	239 000,0	180 000,0

Source : SPF Economie (Statbel) - 2023

En 2023, le prix des maisons de la commune est inférieur aux prix médian de la province, de la région et du pays.

VI.6. EMPLOI

Le taux d’emploi de la commune a connu une augmentation depuis 2011.

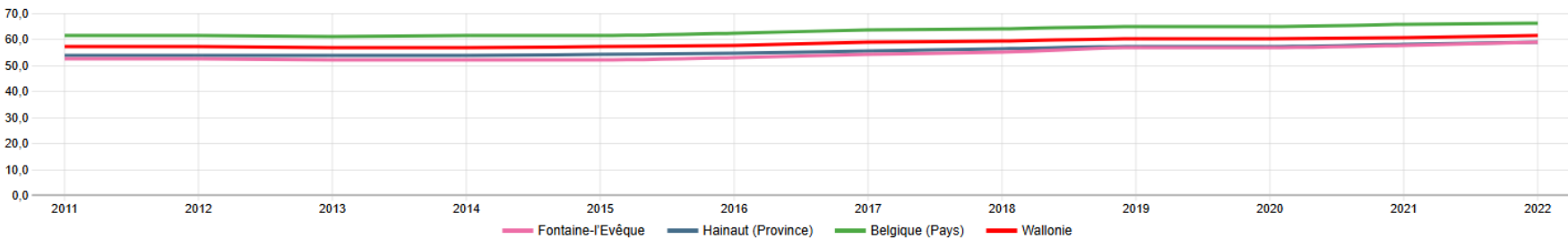
En 2022, il est similaire à celui de la province et de la région, et inférieur à celui du pays.

Taux d’emploi

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Taux d'emploi (%)	58,9	58,7	66,3	61,5

Source : Steeunpunt Werk - 2022

Evolution du taux d’emploi



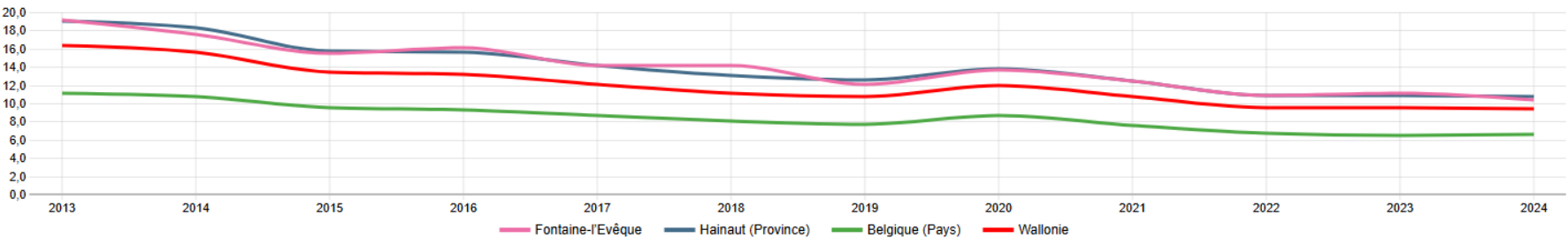
Source : Steeunpunt Werk

Taux de chômage

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Taux de chômage (%)	10,4	10,7	6,6	9,4

Source : ONEM - 2024

Evolution du taux de chômage



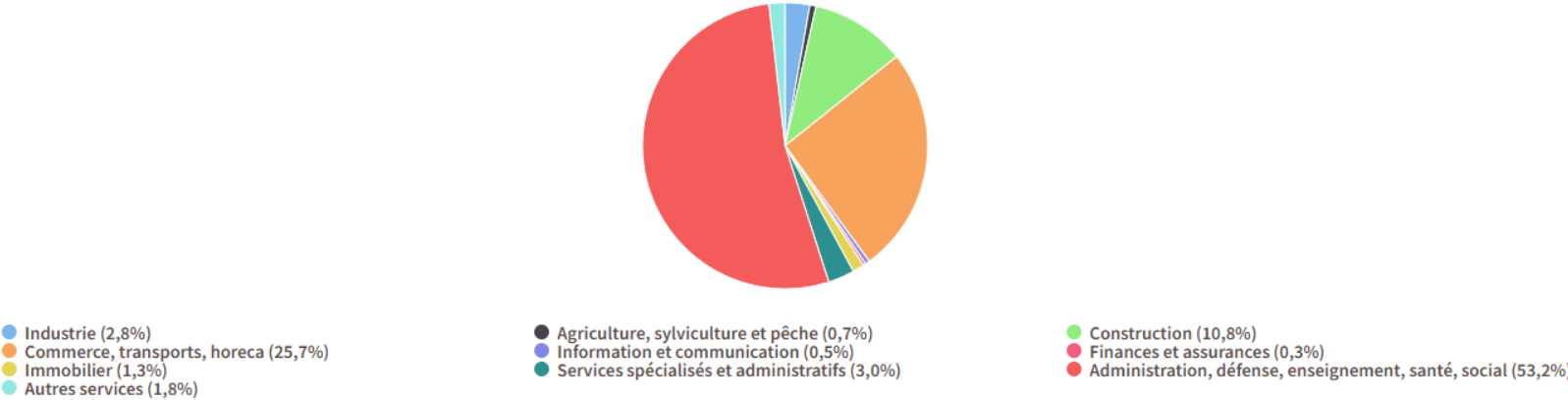
Source : ONEM

Le taux de chômage de la commune a diminué progressivement depuis 2013.

En 2024, il est similaire à celui de la province et supérieur à celui de la région et du pays.

VI.6. EMPLOI

Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) [31/12/2022]

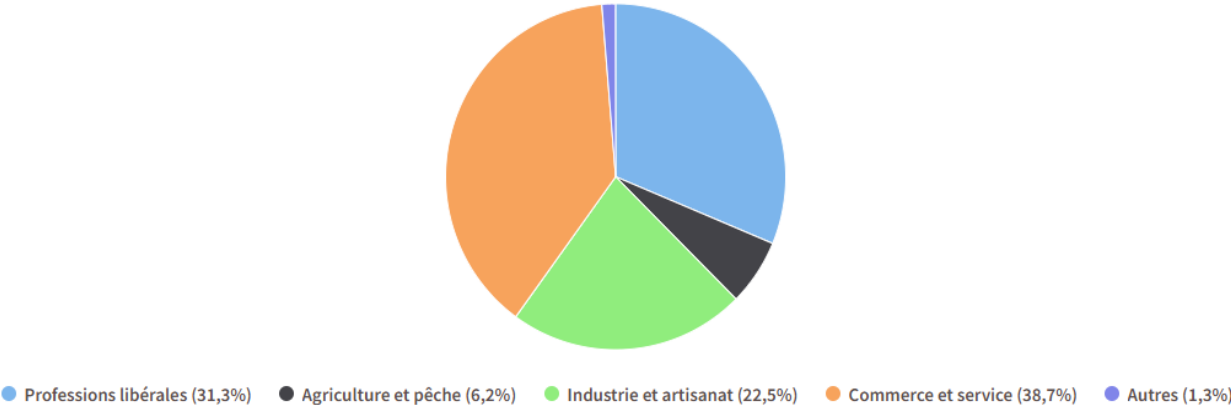


IWEPS | ONSS – statistique décentralisée

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

[Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS](#)

Répartition des indépendants (y compris les aidants) selon le secteur d'activité de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) [31/12/2022]



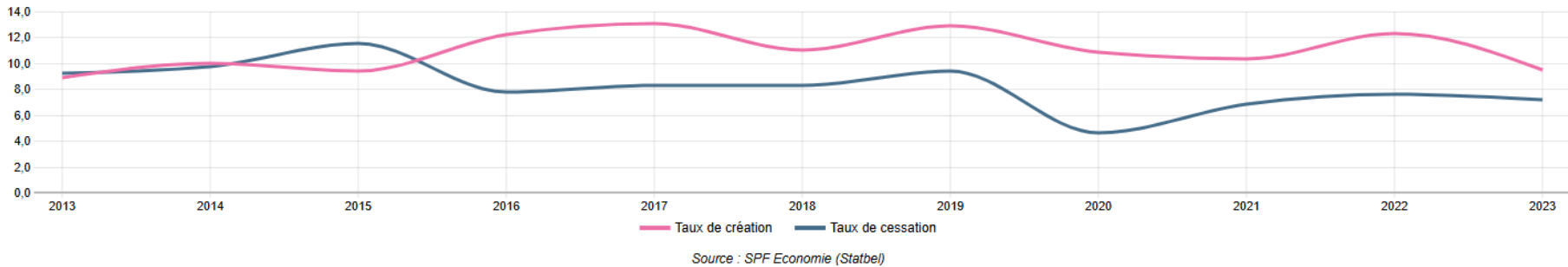
IWEPS | INASTI

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

[Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS](#)

VI.7. ECONOMIE

Evolution des taux de création et de cessation
en %



Nombre d'entreprise actives dans la commune assujetties à la TVA (au 31/12/2023) : 1 005 entreprises.

Le taux de création des entreprises de la commune en 2023 (9,5%) est similaire au taux de la province et du pays et supérieur à celui de la région.

Le taux de cessation des entreprises en 2023 (7,2%) est similaire à celui de la province, de la région et du pays.

Répartition des entreprises assujetties à la TVA par branche d'activité (A10)

	Nombre	%
Agriculture, sylviculture et pêche	27	2,7
Industries	50	5,0
Construction	176	17,5
Commerce, transport et HORECA	307	30,5
Information et communication	50	5,0
Activités financières et d'assurance	2	0,2
Activités immobilières	19	1,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	190	18,9
Non marchand	76	7,6
Arts, spectacles, activités récréatives et autres services	108	10,7
Activités de nature inconnue	0	0,0
Total	1 005	100,0

Source : SPF Economie (Statbel) - 2023

VI.8. AGRICULTURE

Nombre d'exploitation agricoles

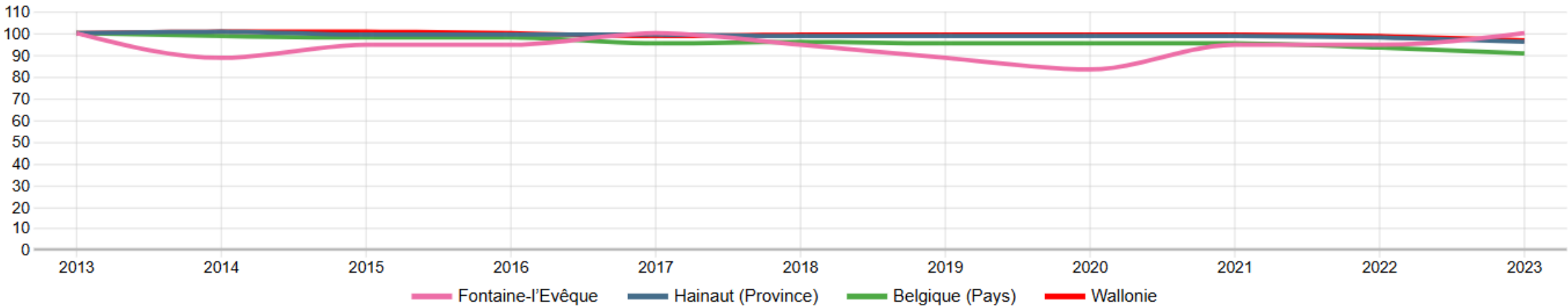
Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Nombre d'exploitations agricoles	18	3 799	34 128	12 400
Superficie agricole utilisée (SAU) (hectares)	1 466	207 619	1 348 503	732 658
SAU moyenne (hectares)	81,5	54,7	39,5	59,1

Source : SPF économie (Stabel) - enquête agricole + SPF Economie (Statbel) - enquête agricole + SPF économie (Statbel) - enquête agricole - 2023

En 2023, la superficie agricole utilisée (SAU) moyenne de la commune est de 81,5 hectares. Celle-ci est largement supérieure à celles de la province, de la région ainsi que du pays.

Le nombre d'exploitation agricoles au sein de la commune est de 18. Ce nombre a augmenté de 12,5% depuis 2014.

Evolution du nombre d'exploitation agricoles SPF économie (Statbel)



Source : SPF économie (Stabel) - enquête agricole

VI.9. ENVIRONNEMENT

La part des sites à réaménager dans la commune est de 0,84%, elle est supérieure à celle de la région (0,33%).

L'indice de la qualité de l'air pour la période 2020-2022 (5,1) est proche de celui de la province (5,2) ainsi que de celui de la région (5,0).

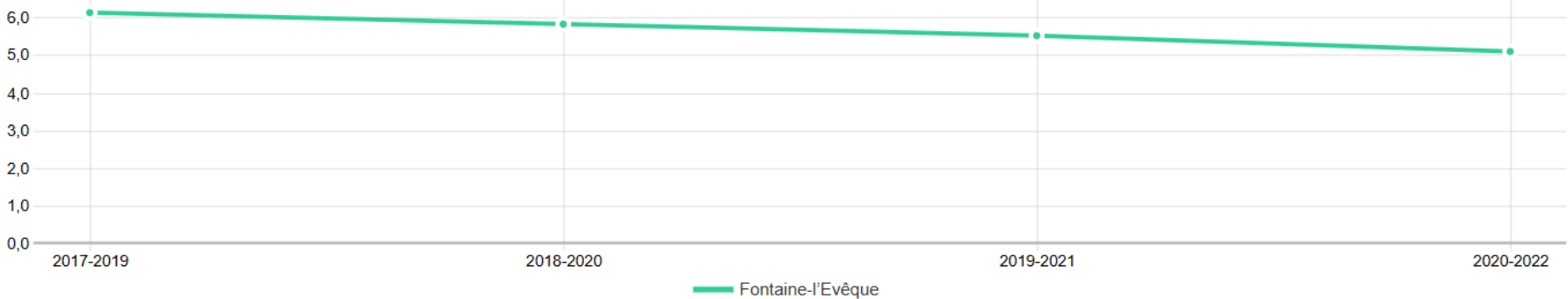
En 2022, la quantité moyenne d'ordures ménagères brutes dans la commune est de 185,3 kg par habitant. Elle est supérieure à la moyenne de la province (160,8 kg/hab.) ainsi qu'à celle de la région (127,5kg/hab.).

Part des sites à réaménager

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Part des SAR (%)	0,8	0,8	N/A	0,3

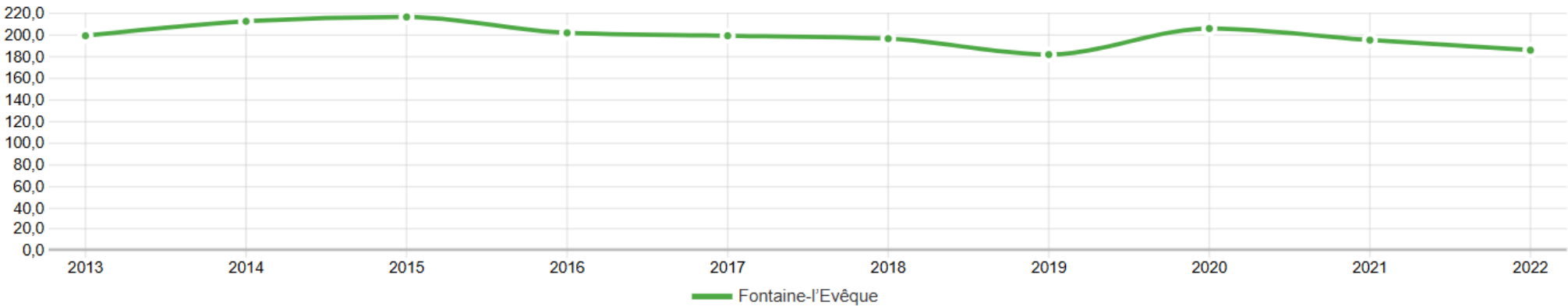
Source : SPW - 2024

Indice de la qualité de l'air



Source : Walstat - CELINE

Evolution de la quantité d'ordures ménagères brutes par habitant en kg



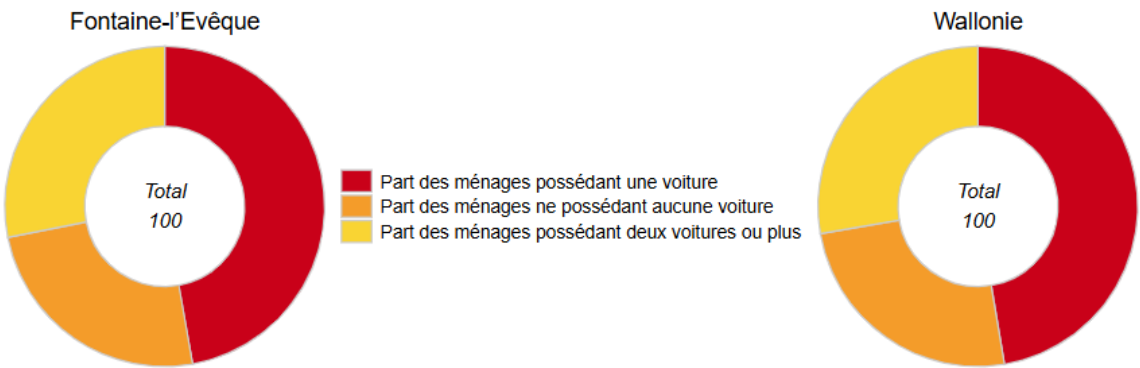
Source : Walstat - SPW environnement

VI.10. MOBILITE

En 2023, la part des ménages au sein de la commune ne possédant aucune voiture s'élève à 24,7%. Ce taux est similaire à celui de la région (24,9%) mais inférieur à celui de la province (26,9%) ainsi qu'à celui de la Belgique (27,6%).

La part des ménages possédant au moins deux voitures (28,1%) est également similaire à celui de la région (27,7%) mais supérieur à celui de la province (26%) et à celui du pays (25,6%).

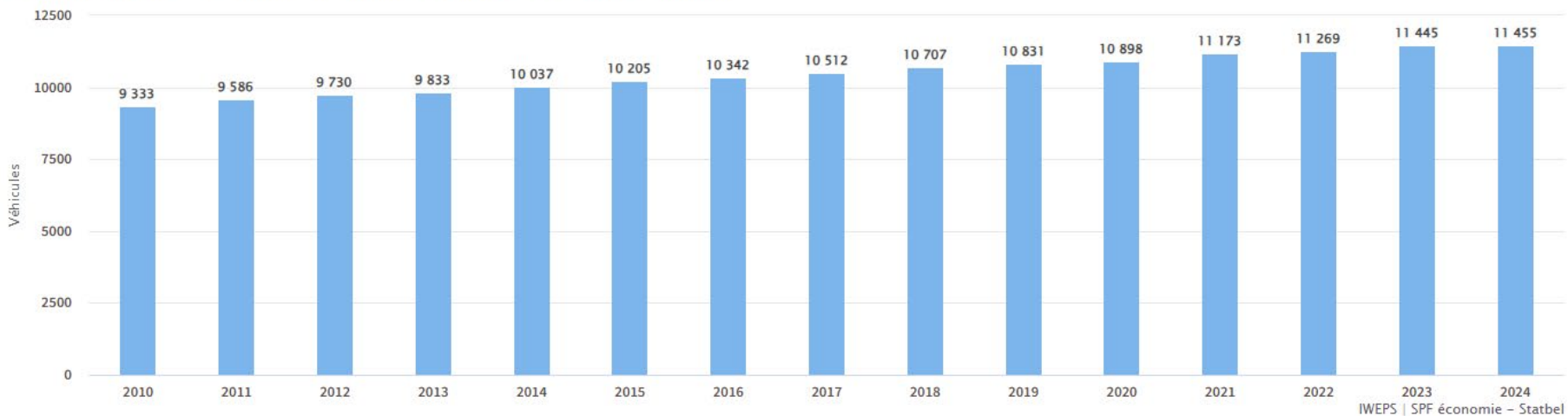
Possession de voitures par ménage
en %



2017 2018 2019 2020 2021 2022 **2023** >>

Source : SPF Economie (Statbel) - 2023

Évolution du parc de véhicules de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune)



Voir la page de l'indicateur sur WalStat (carte, graphiques, données et métadonnées)

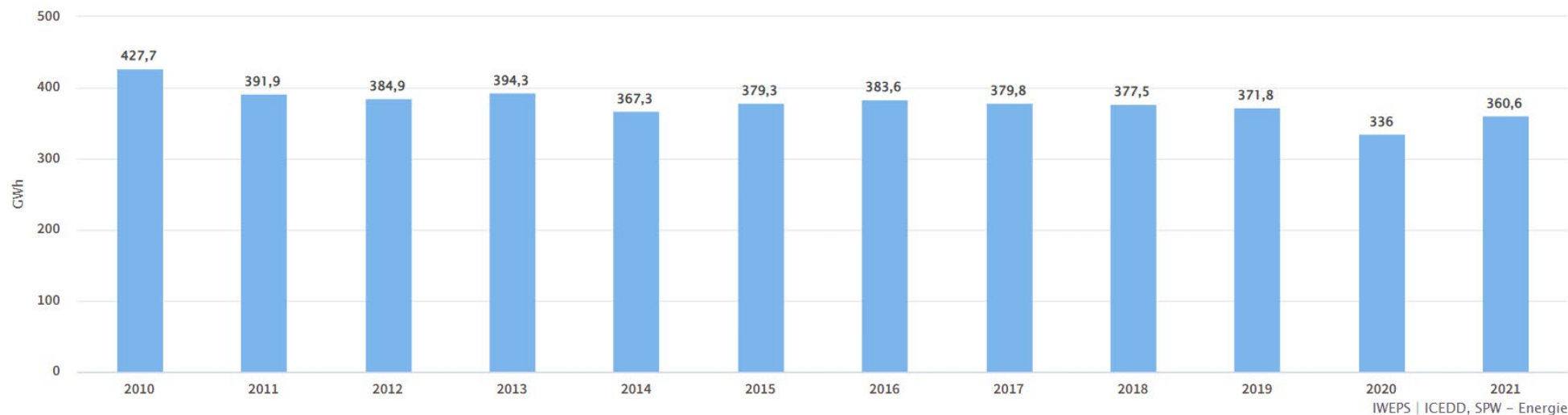
Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS

VI.11. ÉNERGIE

En 2021, la consommation finale totale de la commune est de 360,6 GW/h répartis comme suit :

- Electricité 47,8 GWh
- Gaz naturel 85,8 GWh
- Production pétrolière 214,1 GWh
- Autres vecteurs 12,9 GWh

Évolution de la consommation énergétique finale totale de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune)



La consommation énergétique finale illustre les besoins énergétiques des consommateurs finaux (hors transformation) et dépend du niveau d'activité économique, des standards de vie, des conditions climatiques, ou encore des progrès de la technologie.

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

[Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS](#)

VI.12. EDUCATION ET PETITE ENFANCE

Education

Sur 10 ans (entre 2011 et 2021), le taux d’instruction faible dans la commune a augmenté de 9,2 points. Il est supérieur à celui de la province, de la région et du pays.

Le taux d’instruction élevé a diminué de -14,1 points. Il est inférieur à celui de la province, de la région et du pays.

Petite enfance

Avec 144 places d’accueil, le taux de couverture d’accueil de la petite enfance est de 34%. Il est supérieur à celui de la province.

Niveau d’instruction parmi la population (en%)

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Taux d'insctruction faible (%)	42,3	39,1	32,2	35,3
Taux d'insctruction élevé (%)	20,8	24,0	30,4	28,8

Source : SPF Economie (Statbel) – Census 2021 - 2021

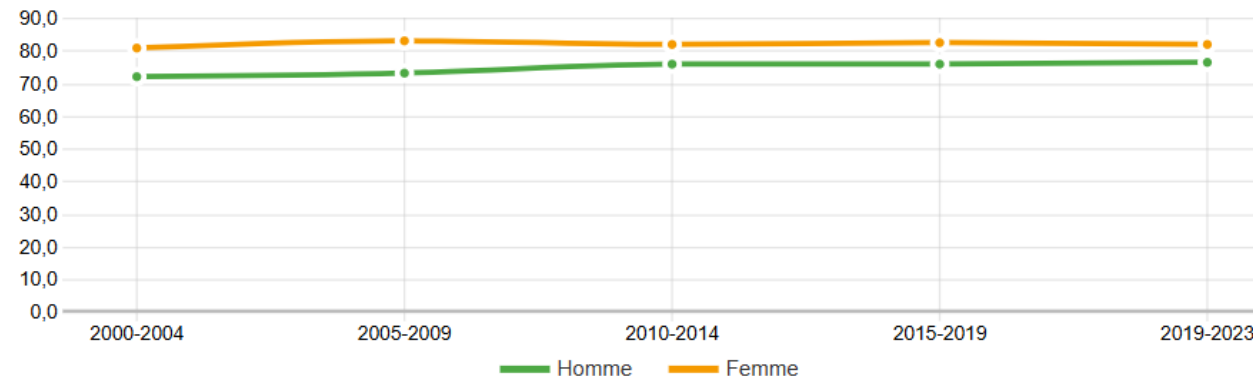
Places d’accueil : nombre et taux de couverture

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Wallonie (Région)	Belgique
Nombre de places d'accueil de la petite enfance	144	10 548	N/A	N/A
Taux de couverture d'accueil de la petite enfance (%)	34,0	31,7	N/A	N/A

Source : ONE - 2024

VI.13. SANTE

Evolution de l'espérance de vie à la naissance



Source : SPF Economie (Statbel)

Etat de santé

Indicateurs	Fontaine-l'Evêque	Hainaut (Province)	Wallonie (Région)	Belgique
Statut affection chronique (%)	17,3	17,2	16,5	15,8
Situation de dépendance malades chroniques (%)	5,5	5,4	4,9	5,0
Part de personnes traitées pour diabète (%)	9,0	8,9	9,1	7,6

Source : Agence Intermutualiste - 2022

Comportement de santé

	Hainaut	Wallonie	Belgique
Consommation quotidienne de fruits (% de la population de 15 ans et plus déclarant consommer quotidiennement au moins deux portions de fruits)	24,4	29,8	33,5
Consommation quotidienne de légumes (% de la population de 15 ans et plus déclarant consommer quotidiennement au moins deux portions de légumes)	35,7	40,7	39,3
Consommation quotidienne d'alcool (% de la population de 15 ans et plus)	9,4	9,8	9,7
Consommation excessive d'alcool (% de la population de 15 ans et plus déclarant consommer > 10 verres de boissons alcoolisées par semaine)	13,2	13,9	14,0
Consommation quotidienne de tabac (% de la population de 15 ans et plus)	18,8	18,8	15,4
Activité physique (% de la population de 18 ans qui effectue au moins 150 minutes/semaine d'activité physique d'intensité au minimum modérée et/ou qui fait des activités qui demandent au moins un effort physique modéré au travail)	44,2	45,8	55,8
Nombre moyen de minutes passé assis sur une journée (% de la population de 15 ans et plus)	354	347	350

En 2022, la part de la population de Fontaine-l'Evêque souffrant de maladie chronique est de 18,5%. Elle a augmenté de 75% depuis 2013.

Quant à la part de personnes traitées pour diabète, elle était de 7% en 2013 et à 8,4% en 2022.

VI.14. CULTURE ET TOURISME

Culture

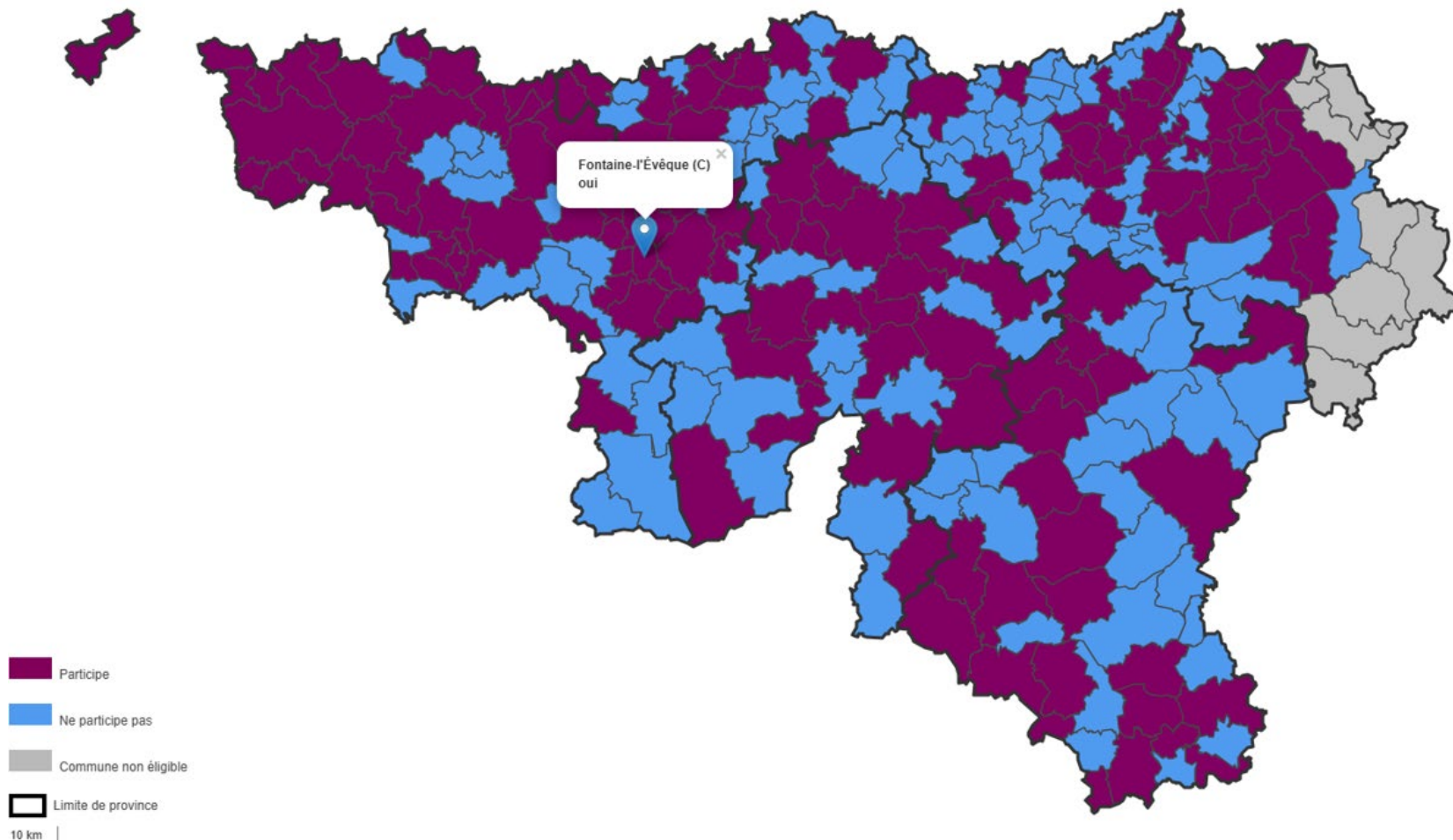
Au 20 novembre 2024, la commune participait à un réseau de lecture publique subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Elle ne dispose pas de centre culturel subventionné par la FWB mais compte un centre pour jeunes subventionné.

Tourisme

Au 31 décembre 2023, la commune ne comptait aucune attraction touristique et aucun établissement d'hébergement touristique.

Participation à un réseau de lecture publique subventionné par la FWB [20/11/2024] [IWEPS - MFWB - AG culture]



VII. Objectifs et actions

N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
-----------	---------------	--------------------

[OS-01] Être une commune qui tend à l'amélioration constante de la qualité de vie de ses citoyens et leur assure un cadre de vie sûr, agréable et respectueux de l'environnement

[OO-01] Etablir une Stratégie Immobilière Globale Long Terme (SIGLT) et rénover le parc immobilier communal en respectant la législation PEB en vigueur

1	Rénover l'enveloppe de l'école Carpin et de la salle de sports ainsi qu'installer un réseau de chaleur d'ici fin 2027	1 (2025-2026)
2	Rénover énergétiquement l'école Bienfait d'ici fin 2027	1 (2025-2026)
3	Rénover énergétiquement l'école des Bonniers et sa salle de sports d'ici fin 2027	1 (2025-2026)
4	Réaliser la Stratégie Immobilière Globale Long Terme (SIGLT)	1 (2025-2026)

[OO-02] Réduire les consommations en eau de 10% dans les bâtiments communaux (pour le 30 juin 2028)

5	Placer des robinets automatiques indéréglables sur les lavabos	1 (2025-2026)
6	Placer des robinets automatiques sur les urinoirs	1 (2025-2026)
7	Placer les compteurs easy-conso sur 15 bâtiments communaux	2 (2027-2028)

[OO-03] Améliorer l'état des voiries communales dans le cadre de la programmation PIC-PIMACI (ou subsides assimilés) dans les limites financières des enveloppes allouées par le pouvoir subsidiant et avant l'échéance des programmations, en tenant compte des aspects propres à la mobilité

8	Rénover la rue Demoulin	1 (2025-2026)
9	Rénover et sécuriser la rue Cité des Oiseaux dans le tronçon situé face à l'école Bienfait	1 (2025-2026)
10	Répondre au 1er appel à projet Droit de Tirage	1 (2025-2026)

N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
11	Répondre au 2ème appel à projet Droit de Tirage	2 (2027-2028)
[OO-04] Rénover chaque année, à partir de 2026 et jusqu'à la fin de mandature, certaines voiries et places		
12	Déterminer les voirie(s) à rénover pour la mandature	2 (2027-2028)
13	Réaménagement et embellissement de la place de la Wallonie	2 (2027-2028)
14	Rénover la place Destrée à Forchies-la-Marche	2 (2027-2028)
[OO-05] Offrir aux citoyens des modes d'inhumation diversifiés et respectueux des défunts et de leur famille ainsi qu'un outil de localisation avant la fin de la mandature		
15	Réaménager l'aire de dispersion du cimetière de Fontaine-L'Evêque, aménager la zone de cavurnes et créer une zone de cavettes	2 (2027-2028)
16	Réaménager l'aire de dispersion du cimetière de Forchies et créer une zone de cavettes et recueillement	1 (2025-2026)
17	Rénover l'aire de dispersion du cimetière de Leernes	3 (2029-2030)
18	Aménager une parcelle des étoiles au cimetière de Forchies	1 (2025-2026)
19	Aménager la parcelle des enfants au cimetière de Fontaine-L'Evêque	2 (2027-2028)
20	Créer une nouvelle zone de columbarium au cimetière de Fontaine-L'Evêque	1 (2025-2026)
21	Recenser tous les défunts des différents cimetières	1 (2025-2026)
22	Fournir une cartographie des cimetières accessible aux citoyens	2 (2027-2028)
23	Etudier la faisabilité de créer un carré musulman dans l'un des cimetières de notre entité	2 (2027-2028)
24	Sécuriser les points d'accès aux différents cimetières de l'entité	1 (2025-2026)



N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
[OO-06] Doter la commune, d'ici fin 2027, d'un Schéma de Développement communal		
25	Obtenir la validation du Schéma de Développement communal par le Ministre et utiliser l'outil dans notre gestion quotidienne	2 (2027-2028)
[OO-07] Adopter, d'ici fin 2027, un Guide Communal d'Urbanisme (GCU)		
26	Obtenir la validation du guide communal d'urbanisme par le Ministre et utiliser l'outil dans notre question quotidienne	2 (2027-2028)
[OO-08] Mettre en œuvre les fiches actions établies dans le périmètre de rénovation urbaine (Programme d'actions triennal opérationnel 2025-2027 et 2028-2030)		
27	Réaménagement du parc du Château et de ses abords (PATO 2025-2027)	1 (2025-2026)
[OO-09] Mise en œuvre des programmations triennales « climat » 1 et 2 (23-25 et 26-28)		
28	Mettre en place le comité de pilotage PAEDC en 2025	1 (2025-2026)
29	Créer au moins 7 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire d'ici 2026	1 (2025-2026)
30	Etude d'un possible réseau de chaleur (Gazonor)	1 (2025-2026)
31	Réaliser le curage du ruisseau la Babelonne rue Cressonnière	1 (2025-2026)
32	Organiser une concertation avec les agriculteurs en vue de restreindre les coulées de boue provenant de leurs terres	2 (2027-2028)
33	Réhabiliter le bassin de la Cressonnière après étude de son potentiel de temporisation d'ici fin 2027	1 (2025-2026)
34	Réaliser une étude hydrologique du bassin versant de la « Hiernelle » et plus particulièrement des impacts existants et futurs (urbanisation) sur la rue Royale à Forchies-la-Marche en 2025	1 (2025-2026)
35	Mettre en œuvre le projet visant la végétalisation et l'adaptation climatique (subside végétalisation à l'échelle d'un quartier) d'ici fin 2027	1 (2025-2026)
36	Mise en œuvre du droit de tirage pour la mise en place et le renforcement de projets de plantation de ligneux indigènes	1 (2025-2026)





N° projet

Nom du projet

Priorité du projet

[OO-10] Améliorer la mobilité sur le territoire en favorisant l'intermodalité et en optimisant les transports publics d'ici fin 2030

37	Etablir le Plan Communal de Mobilité en tenant compte des outils supra-communaux d'ici fin 2026	1 (2025-2026)
38	Installer au moins 5 indicateurs de trafic (type Telraam) sur le territoire	1 (2025-2026)
39	Etudier la rentabilité de créer une place d'autopartage sur le territoire	1 (2025-2026)
40	Accompagner la rénovation du mobipôle Fontaine (gare des bus) en jouant un rôle de facilitateur	1 (2025-2026)
41	Solliciter des interventions d'Infrabel sur la gare SNCB de Forchies-la-Marche (quai, abords, ...)	2 (2027-2028)
42	Organiser des concertations avec les TEC pour améliorer les fréquences horaires des transports en commun	1 (2025-2026)

[OO-11] Améliorer d'ici fin 2028 la propreté des espaces publics

43	Réaliser un Plan Local de Propreté d'ici fin 2026	1 (2025-2026)
44	Mise à jour d'un cadastre poubelles publiques d'ici 2026	1 (2025-2026)
45	Etudier l'acquisition de poubelles publiques d'ici 2028	2 (2027-2028)

[OO-12] Sensibiliser annuellement à la transition écologique et durable

46	Réaliser au moins deux actions de sensibilisation aux économies d'énergie sur la mandature du personnel communal	1 (2025-2026)
47	Réaliser au moins une action de sensibilisation par an du citoyen aux économies d'énergie visant à encourager la rénovation énergétique des bâtiments privés	1 (2025-2026)
48	Réaliser au moins une action de sensibilisation par an du citoyen aux mobilités actives, transport en commun et à la sécurité	1 (2025-2026)
49	Réaliser au moins une action de sensibilisation par an du citoyen sur les thématiques environnementales	1 (2025-2026)





N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
50	Sensibiliser les citoyens à nos circuits pédestres et cyclistes à travers une parution des circuits sur le territoire	1 (2025-2026)
51	Organiser des actions de sensibilisation, notamment dans les écoles, à la propreté et promouvoir des comportements respectueux de l'environnement (BeWapp, etc.)	1 (2025-2026)
<u>[OO-13] Favoriser la mixité sociale dans le traitement des permis d'urbanisme (2025)</u>		
52	Mettre en place une procédure visant l'intégration des critères de mixité dans les demandes de permis d'urbanisme	1 (2025-2026)



N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
-----------	---------------	--------------------

[OS-02] Être une commune qui renforce la cohésion sociale et veille à fournir des services de qualité répondant aux besoins de sa population

[OO-14] Poursuivre les programmes éducatifs au sein de nos écoles ayant pour objet l'écologie et le respect de l'environnement

53	Sensibiliser à la biodiversité en partenariat avec des membres du Plan Communal de Développement de la Nature	1 (2025-2026)
54	Poursuivre l'opération "Tri des déchets" (animation Tibi)	1 (2025-2026)
55	Collations en classe pour réduire les déchets extérieurs	1 (2025-2026)
56	Réaliser au moins deux actions de sensibilisation aux économies d'énergie sur la mandature en milieu scolaire	1 (2025-2026)
57	Relance des composteurs collectifs en mobilisant les écoles	1 (2025-2026)

[OO-15] Maintenir la capacité d'accueil de la crèche l'Envolée des Papillons

58	Construire un nouveau bâtiment dédié à l'accueil de la petite enfance	1 (2025-2026)
59	Coordonner du déménagement de la crèche l'Envolée des papillons pour fin 2026	1 (2025-2026)

[OO-16] Développer un programme de Coordination Locale de l'Enfance 2026-2031, avant le 01 avril 2026

60	Etablir, pour le 01 septembre 2025, un état des lieux des besoins des parents, enfants et professionnels en termes d'Accueil Temps Libre	1 (2025-2026)
61	Avec la Commission Communale de l'Accueil, analyser les résultats de l'état des lieux et les transcrire en axes de travail, en objectifs stratégiques et en actions à développer de 2026 à 2031	1 (2025-2026)
62	Réaliser les actions du programme de Coordination Locale de l'Enfance	2 (2027-2028)

[OO-17] Poursuivre l'intégration des nouvelles technologies dans les classes pour améliorer l'apprentissage

N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
63	Moderniser le réseau câblé dans les écoles L. Collard et les 3 Bonniers afin de les rendre hyperconnectées et de pouvoir utiliser le matériel numérique comme les tableaux interactifs	1 (2025-2026)
64	Numériser les écoles grâce au projet ECOLE Numérique (tele connectée, tablettes) et le projet connectivité où le SPW viendra réaliser les travaux de connexion	1 (2025-2026)
65	Équiper les classes primaires de tableaux interactifs et de télévisions interactives	1 (2025-2026)
66	Equipe les écoles d'une plateforme numérique éducative (ClassDojo, site web de l'école, page Facebook)	1 (2025-2026)
67	Initier à la programmation et à la robotique via des ateliers pédagogiques réguliers en partenariat avec CodeN'Play, de la maternelle à la 6ème primaire	1 (2025-2026)
68	Répondre au Cadastre Numérique de Digital Wallonia 2024 pour l'obtention de matériel informatique en partenariat avec une référente numérique du CECF	1 (2025-2026)
[OO-18] Viser l'obtention du label "Ville Amie Des Aînés" (VADA)		
69	Mettre en place les mesures nécessaires et procéder aux démarches administratives pour l'obtention du label	1 (2025-2026)
[OO-19] Viser l'obtention du label « Handycity » pour 2030 en respectant les engagements de la Charte		
70	Organiser des réunions de concertation avec les différents départements de l'administration communale pour s'assurer de la mise en place de certaines mesures garantissant le respect de la charte du label	1 (2025-2026)
71	Inventorier les festivités communales, lister les problèmes rencontrés en matière d'accès des PMR et proposer une procédure avec les aménagements adaptés	2 (2027-2028)
72	Etablir un état des lieux des différents bâtiments communaux en matière d'accessibilité des PMR	2 (2027-2028)
[OO-20] Développer des activités annuelles pour améliorer la santé et la qualité de vie des participants via des actions de prévention, d'éducation à la santé et de promotion de l'activité physique		
73	Organiser une journée de la santé en collaboration avec le CPAS	1 (2025-2026)
74	Créer, en collaboration avec le CPAS, un annuaire communal des services de santé incluant les médecins et autres personnels dédiés	1 (2025-2026)
75	En collaboration avec le CPAS, informer les seniors et les familles des aides à domicile et des services de santé à domicile ainsi que des services et événements locaux	1 (2025-2026)

N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
[OO-21] Viser la reconnaissance du Centre Culturel de Fontaine (CCF) par la FWB		
76	Susciter l'intérêt des enfants à la culture sous ses multiples formes par la réalisation de minimum une action par an	1 (2025-2026)
77	Créer des partenariats avec les écoles et les associations pour promouvoir les talents et encourager la création artistique	1 (2025-2026)
[OO-22] Favoriser les initiatives qui visent à renforcer la culture démocratique et le devoir de mémoire auprès de nos écoles communales		
78	Participation aux différentes commémorations et aux moments de mémoire	1 (2025-2026)
79	Organisation de visites pédagogiques dans des sites de mémoire	1 (2025-2026)
[OS-03] Être une commune qui valorise son patrimoine culturel, soutient la vie associative locale et encourage la participation citoyenne		
[OO-23] Développer d'ici fin 2030 une offre touristique durable et attractive en mettant en valeur le patrimoine culturel local		
80	Introduire le dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Wallonne du Patrimoine pour rénover d'ici fin 2028 les toitures du Château Bivort	1 (2025-2026)
81	Rénover les toitures du château	2 (2027-2028)
82	Réaliser une vidéo « visite virtuelle » mettant en évidence les atouts du site Saint-Vaast	1 (2025-2026)
83	Rénover le gazomètre en vue d'une ouverture au public d'ici fin 2025	1 (2025-2026)

[OS-04] Être une commune attrayante et dynamique, qui offre à ses citoyens des infrastructures modernes adéquatement équipées et favorise la pratique sportive

[OO-24] Obtenir en 2026 le label "Ville sportive" de l'ADEPS

84	Rédiger le dossier de candidature 2025	1 (2025-2026)
85	En cas d'acceptation du dossier, développer les items non rencontrés en vue d'augmenter la qualité du label (2027 - 2030)	2 (2027-2028)

[OO-25] Encourager la pratique sportive régulière chez les élèves, en intégrant davantage de diversité dans les activités physiques à l'école, en proposant des initiations à différents sports et en facilitant l'accès à des clubs et évènement sportifs locaux

86	Réactiver les cours de natation pour assurer que tous les élèves apprennent à nager et bénéficient des bienfaits de cette activité physique	1 (2025-2026)
87	Organiser à partir de juin 2026 des olympiades inter-écoles et les renouveler annuellement	1 (2025-2026)
88	Programmer annuellement une semaine de découverte des sports pour les écoles fondamentales	1 (2025-2026)

[OO-26] Créer d'ici fin 2026 une Commission Consultative du Sport

89	Organiser une commission consultative du sport (mars 2026)	1 (2025-2026)
----	--	---------------

[OO-27] Doubler le nombre d'infrastructures de loisirs de plein air dédiées aux enfants et aux adolescents avant la fin de la mandature

90	Réaliser une aire de jeux pour enfants à Forchies-la-Marche	2 (2027-2028)
91	Installer une infrastructure de rue à Fontaine-L'Evêque	2 (2027-2028)
92	Installer une infrastructure de rue à Forchies	1 (2025-2026)
93	Installer un lieu de rencontre au pied du château	2 (2027-2028)



N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
94	Restaurer la zone de loisir sur la place des Gaulx	1 (2025-2026)
[OO-28] Améliorer et moderniser les infrastructures scolaires pour offrir un environnement d'apprentissage sûr, stimulant et inclusif pendant la mandature		
95	Rénover la cuisine de l'école Carpin	1 (2025-2026)
96	Aménager une cuisine à l'école Léo Collard	1 (2025-2026)
97	Aménager une cuisine à l'école Pierre-aux-Fontaines	1 (2025-2026)
98	Placement d'un préau à l'école Léo Collard	1 (2025-2026)
99	Rénover le préau de l'école Pierre-aux-Fontaines et de l'école Bienfait	1 (2025-2026)
100	Procéder aux marquages de jeux dans la cour de Léo Collard	1 (2025-2026)
101	Rénover les sanitaires de l'école des 3 Bonniers	1 (2025-2026)
[OO-29] Mettre à disposition des citoyens une salle des fêtes rénovée pour mi-2027		
102	Rénovation du bâtiment de la salle des fêtes	1 (2025-2026)
[OO-30] Améliorer les infrastructures sportives existantes avant la fin de la mandature		
103	Introduire un dossier de subvention pour la construction d'un deuxième terrain de foot sur le site de Fontaine-L'Evêque	2 (2027-2028)
104	Rénover la salle de sports de Fontaine-L'Evêque	1 (2025-2026)
105	Réaliser une étude de faisabilité pour améliorer les infrastructures du RSA - Forchies	1 (2025-2026)
[OO-31] Améliorer l'aménagement des bibliothèques communales		





N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
106	Réaménager la bibliothèque de Fontaine-l'Evêque suite aux travaux	1 (2025-2026)
107	Poursuivre le réaménagement de la bibliothèque de Leernes	1 (2025-2026)

[OS-05] Être une commune attractive qui poursuit une stratégie de développement économique en soutenant l'activité commerciale locale et la réinsertion professionnelle

[OO-32] D'ici la fin de l'année 2030, promouvoir l'attractivité commerciale de Fontaine-l'Evêque à travers minimum 3 actions

108	Créer, dès 2025, un groupe « les commerçants de Fontaine-l'Evêque » géré par l'administration	1 (2025-2026)
109	Créer un règlement terrasse qui favorise les installations sur l'espace public durant la période estivale	2 (2027-2028)
110	Informier sur les primes régionales visant la réhabilitation des rez-de-chaussée commerciaux	1 (2025-2026)
111	Créer une synergie avec l'association des commerçants en organisant des rencontres bi-annuelles	1 (2025-2026)
112	Créer une soirée annuelle des investisseurs visant à promouvoir le potentiel de notre entité	1 (2025-2026)
113	Trouver un locataire attractif pour le café du Cercle afin de renforcer l'offre commerciale du centre-ville	1 (2025-2026)



[OS-06] Être une commune soucieuse de veiller au bien-être de chacun en coexistence durable avec la nature

[OO-33] Mettre en place des stratégies sur le territoire visant la préservation de la nature et la création d'espaces vers résilients et durables d'ici fin 2030

114	Adopter un règlement sur la préservation de la nature	2 (2027-2028)
115	Réaliser un cadastre des espaces verts publics, des arbres et haies, des trottoirs enherbés, ...	2 (2027-2028)
116	Etudier l'adaptation des espaces verts publics en vue de réduire l'entretien	2 (2027-2028)

[OO-34] Mettre en œuvre des actions visant la sobriété lumineuse dans le cadre du projet LUNEFIL d'ici fin 2030

117	Mettre en place les actions des projets Lunéfil	2 (2027-2028)
118	Organiser une nuit de l'obscurité	1 (2025-2026)

[OO-35] Renforcer la protection et la santé des animaux en garantissant des conditions de vie dignes et en limitant la surpopulation d'ici fin 2030

119	Organiser une campagne annuelle de stérilisation des chats errants	1 (2025-2026)
120	Améliorer les infrastructures d'accueil et de soins pour les animaux abandonnés ou en détresse, en renforçant les partenariats avec les refuges et associations locales	1 (2025-2026)
121	Développer un réseau d'urgence pour signaler et intervenir rapidement en cas de maltraitance ou d'abandon animal	2 (2027-2028)
122	Mettre en place d'une charte de nourrissage pour les chats errants	1 (2025-2026)
123	Mise en place d'un conseil consultatif du bien-être animal	1 (2025-2026)
124	Élaboration d'un plan d'urgence communal pour les risques animaliers	2 (2027-2028)
125	Soutenir la SPA à travers une subvention et en fournissant un relais logistique pour leurs activités	1 (2025-2026)



N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
126	Collaborer avec les autorités pour renforcer les contrôles en matière de maltraitance animale et assurer une application stricte des lois de protection animale	1 (2025-2026)
[OO-36] Sensibiliser et responsabiliser annuellement les citoyens à la cause animale pour prévenir les comportements maltraitants et encourager l'adoption responsable		
127	Mettre en place des campagnes de sensibilisation et d'éducation à la protection animale, visant à prévenir la maltraitance et à encourager l'adoption responsable et d'animaux de refuge, notamment dans les écoles	1 (2025-2026)
128	Organiser des événements relatifs au bien-être animal	1 (2025-2026)

N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
[OS-07] Être une administration qui se soucie du bien-être de son personnel et de son environnement de travail		
[OO-37] Améliorer l'ergonomie des postes de travail pour les agents en inconfort physique		
129	Réaliser un audit ergonomique avant la mise en place des équipements des postes de travail	2 (2027-2028)
[OO-38] Améliorer les conditions de travail des services administratifs de l'administration		
130	Créer des protections antifroid pour les menuiseries du Château Bivort	1 (2025-2026)
131	Etudier les solutions d'aménagement des locaux du Château Bivort en tenant compte des impératifs liés au classement de celui-ci	1 (2025-2026)
132	Organiser le réaménagement du bâtiment du service des affaires civiles d'ici la fin de la mandature	1 (2025-2026)
[OO-39] Installer le Département Technique Cadre de Vie dans le bâtiment situé place de la Wallonie (ancien BNP) idéalement pour le 30 septembre 2025		
133	Aménager le bâtiment Fortis	1 (2025-2026)
[OO-40] Rénover et aménager le Département Technique Travaux pour le 31 décembre 2027		
134	Remplacement de la toiture en asbeste	1 (2025-2026)
135	Aménager un magasin	1 (2025-2026)
136	Rapatrifier le garage sur le site des Départements Techniques	1 (2025-2026)
137	Rapatrifier la menuiserie située à l'école Pierre aux Fontaines sur le site des Départements Techniques	2 (2027-2028)
138	Réaménager les bureaux afin d'optimiser les espaces et renforcer les binômes	1 (2025-2026)



N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
139	Réaliser les aménagements PMR	1 (2025-2026)
140	Rendre conformes les bâtiments en matière incendie et électricité	1 (2025-2026)
141	Rénover le bâtiment des fossoyeurs de Fontaine-L'Evêque	2 (2027-2028)

N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
-----------	---------------	--------------------

[OS-08] Être une administration responsable qui gère efficacement ses ressources

[OO-41] Se doter d'outils permettant d'optimiser la gestion des ressources communales

142	Optimaliser les interventions des ouvriers	1 (2025-2026)
143	Mettre en place une gestion des stocks de produits liés à l'entretien des bâtiments pour le 30/06/2026	1 (2025-2026)
144	Réaliser un état des lieux des problématiques rencontrées à l'occasion de prêt de matériel lors des festivités récurrentes sur le territoire (2025)	1 (2025-2026)
145	Rédiger un règlement relatif à la gestion des festivités et du prêt de matériel (2025)	1 (2025-2026)
146	Mettre en place une gestion des stocks pour mieux suivre le prêt de matériel pour le 31/12/2025	1 (2025-2026)
147	Placer dix compteurs intelligents dans les bâtiments communaux afin de permettre le contrôle des consommations électriques (fin 2028)	2 (2027-2028)
148	Rédiger un règlement pour les activités ambulantes et foraines (2025)	1 (2025-2026)
149	Revoir l'organisation du service de garde (30/06/2026)	1 (2025-2026)
150	Mise en place d'une procédure interne relative au cadrage de tout nouveau projet incluant toutes les données (notamment financières) indispensables à une prise de décision conscientisée	1 (2025-2026)
151	Effectuer un suivi trimestriel de l'utilisation des crédits budgétaires via un tableau de bord	1 (2025-2026)
152	Formaliser les procédures relatives aux finances	2 (2027-2028)
153	Informier et rappeler régulièrement au personnel et aux associations occupant des infrastructures communales ou du CPAS les « règles de bonne conduite » en matière d'économies d'énergie (chauffage, éclairage, eau, consommation des véhicules, etc.)	1 (2025-2026)

[OO-42] Actualiser le plan de gestion afin d'arrêter de nouvelles mesures de gestion permettant d'assurer l'équilibre budgétaire pour les exercices 2026-2030

154	Définir, conjointement avec le Codir, les nouvelles mesures de gestion à prendre et à valider dans l'actualisation du plan de gestion	1 (2025-2026)
-----	---	---------------

N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
155	Effectuer un audit financier de chaque département et service afin d'informer et impliquer les chefs de service (en ce compris les directeurs d'école) sur l'évolution de leur coût	1 (2025-2026)
156	Poursuivre l'inventaire des subventions afin de respecter les délais et optimiser l'utilisation des subventions	1 (2025-2026)
157	Evaluer l'apport réel de toute activité, organisation et manifestation organisée par les divers services et en mesurer l'impact sur la population	1 (2025-2026)
158	Réaliser un budget pluriannuel du personnel en fonction du plan d'embauche	1 (2025-2026)
[OO-43] Mener une "réforme fiscale" afin d'assurer le développement économique et le maintien des finances communales et la juste répartition des impôts entre tous		
159	Etablir un règlement de redevance afin de facturer les prestations diverses réalisées par nos services techniques en faveur de tiers	1 (2025-2026)
160	Veiller au recensement efficient et régulier pour l'ensemble des taxes	1 (2025-2026)
161	Continuer la lutte contre les logements inoccupés en adoptant une stratégie territoriale efficace	1 (2025-2026)
162	Poursuivre la lutte contre les impayés	1 (2025-2026)
163	Promouvoir l'utilisation exclusive de l'Ebox du citoyen pour les procédures fiscales	1 (2025-2026)
164	Formaliser les procédures relatives aux taxes/redevances et recouvrement	1 (2025-2026)
[OO-44] Analyser toutes les opportunités de synergie avec le CPAS et tout autre partenaire afin de réaliser des économies d'échelle et améliorer le service au citoyen		
165	Inventorier les services et domaines d'actions afin d'optimiser le service et rationaliser les administrations dans un souci d'économie d'échelle (profil du personnel en place, tâches, fonctions, affectation, temps, etc.)	2 (2027-2028)
166	Mettre en place des méthodes de communication entre le CPAS notamment au niveau du service d'aide aux familles, de l'espace communautaire,... et le service des affaires sociales de l'administration en vue d'améliorer le service au citoyen	1 (2025-2026)
167	Renforcer les synergies avec le CPAS en matière de recouvrement	1 (2025-2026)
168	Formaliser la procédure d'intégration des personnes occupées par un contrat article 60 ou ALE	1 (2025-2026)



N° projet	Nom du projet	Priorité du projet
[OO-45] Poursuivre la digitalisation des procédures administratives		

169	Mettre à disposition des citoyens une application interactive avec la commune	1 (2025-2026)
170	Renforcer l'offre de l'EGuichet pour toute demande d'un citoyen (Réclamation / formulaire,...)	1 (2025-2026)
171	Mettre en place une procédure de communication informatisée (en ligne) avec les pompes funèbres	1 (2025-2026)
172	Poursuivre la digitalisation des procédures financières afin de réaliser des économies et réduire les délais de paiement	2 (2027-2028)

VIII. SYNERGIES EXISTANTES COMMUNE ET CPAS

Les nouvelles pistes de collaboration entre l’administration communale et le CPAS de Fontaine-L’Evêque ont été intégrées dans le programme stratégique transversal précité. Ci-dessous sont listées les synergies déjà mises en place entre les deux pouvoirs locaux.

Synergies ou groupe de synergies	Objectifs
Synergies en matière d’accompagnement des art 60 mis à disposition des travaux	Renforcer l’accueil et l’accompagnement des articles 60 mis à disposition de l’administration communale
Création d’un pôle logement dans les anciens bâtiments de l’ONE	Offrir une solution à tous les problèmes de logements à tous les citoyens
Collaboration avec le PCS et le Centre Culturel pour l’organisation de spectacles	Offrir des spectacles gratuits de 2020 à 2026
Collaboration avec le PCS, la Maison des Jeunes et la Ville pour l’organisation d’un jogging.	Jogging, Ballade vélo, concerts, ...
Collaboration avec le PCS pour l’organisation du taxi social	Mise à disposition de véhicules (2020 à 2026) afin de permettre aux personnes en difficulté d’accéder à la mobilité à prix modéré
Collaboration avec le PCS pour les ateliers collectifs en économie d’énergie	Partenariat de sensibilisation en matière de consommation d’énergie (2020 à 2026)
Collaboration avec le service santé de la Ville	Espace communautaire avec activités

IX. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Chacun des objectifs de notre programme stratégique transversal intègre un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable.

Les préoccupations sur lesquelles se concentrent majoritairement notre plan d'actions sont les suivantes :

- Pas de pauvreté
- Bonne santé et bien-être
- Education de qualité
- Travail décent et croissance économique
- Industrie, innovation et infrastructure
- Inégalités réduites
- Villes et communautés durables
- Consommation et production responsables
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- Vie terrestre
- Paix, justice et institutions efficaces

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés en 2015 par les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils constituent une feuille de route mondiale pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

Au nombre de 17, ces objectifs couvrent des domaines variés. Leur but principal est de promouvoir un développement équilibré et durable, qui respecte à la fois les besoins des générations actuelles et ceux des générations futures.

Les ODD appellent à l'action tous les pays, entreprises, institutions et citoyens pour construire un monde plus juste, plus sain et plus durable.

X. PLAN DE COHESION SOCIALE (PCS)

Le **Plan de Cohésion Sociale (PCS)** est un programme mis en place par la Ville et **subsidé par la Région wallonne**. Il vise à améliorer la qualité de vie de tous les habitants, en particulier des personnes en situation de précarité, et à renforcer la solidarité et le vivre ensemble dans les quartiers.

Le PCS soutient des actions locales autour de **7 grands axes** :

1. **L'accès à un logement décent**
2. **L'accès à la santé**
3. **L'accès à un revenu, à l'emploi et à la formation**
4. **La prévention de l'endettement et des difficultés budgétaires**
5. **L'accès aux droits et à la citoyenneté**
6. **Le retissage des liens sociaux, interculturels et intergénérationnels**
7. **L'accès à l'information, à la culture, au numérique et aux sports**

À travers ces axes, le PCS agit concrètement pour construire une ville plus solidaire, inclusive et accessible à tous.

Le plan actuel couvre la période de 2020 à 2025. Ce plan a été prolongé jusqu'en décembre 2026.

En 2027, un nouveau plan sera élaboré avec de nouvelles actions qui pourront être intégrées au PST. Le service PCS est actuellement dans l'attente des directives de la Région Wallonne concernant ce nouveau plan.



XI. PLAN STRATEGIQUE DE SECURITE ET DE PREVENTION (PSSP)

Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) émane du Service public fédéral (SPF) Intérieur. Ce plan se traduit par des actions menées par la Ville et ses partenaires afin de prévenir, détecter et limiter des actes et des comportements qui perturbent la vie en société et qui induisent un sentiment d'insécurité. Ainsi, ces actions ont pour objectif d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des citoyens et de contribuer à un cadre de vie agréable et sécurisant.

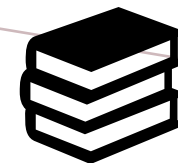
Actuellement, le PSSP s'articule autour des phénomènes suivants :

- Nuisances sociales
- Violences en milieu scolaire
- Violences intrafamiliales
- Cambriolages

Ces phénomènes ont été identifiés par le Diagnostic local de sécurité (DLS). Celui-ci a permis de rendre compte des phénomènes locaux qui posent problème et d'orienter les actions à mener dans le cadre du PSSP.

Le plan actuel sera d'application jusqu'en décembre 2025. Le service PSSP est actuellement dans l'attente d'information concernant la prolongation du plan actuel ou l'élaboration d'un nouveau plan pour 2026. En fonction de cela, de nouvelles actions pourraient donc être intégrées au PST.

XII. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE



La lecture est au cœur de l'apprentissage, de la culture et de l'épanouissement personnel. Conscientes de leur rôle fondamental dans la réussite éducative, l'inclusion sociale et l'accès à la citoyenneté, les bibliothèques communales *La Halle aux livres* (Fontaine-L'Évêque) et *Le Jardin aux livres* (Leernes) développent les actions reprises au **plan de développement de la Lecture 2022-2026**, axées sur deux grandes priorités.

Priorité 1 : Promouvoir les pratiques de lecture plaisir chez les enfants de moins de 12 ans

- Objectif 1 : Actions en partenariat avec les professionnels de la toute petite enfance
 - Paniers de livres pour les crèches
 - Animations lectures vivantes dans les crèches
 - Sensibilisation des parents (via portes-ouvertes, livre cadeau, questionnaire, ...)
 - Formations et sensibilisation des puéricultrices
- Objectif 2 : Sensibiliser les familles aux bienfaits de la lecture par le biais d'activités permettant de créer du lien
 - Promotion via un livre ou un sac en cadeau
 - Pagimini : lectures pour les 0-3 ans
 - Initier un partenariat avec l'ONE
 - Participation à la Nuit des bibliothèques
 - Participation à Lire dans les Parcs
- Objectif 3 : Redévelopper l'accès aux collections jeunesse et animations plaisir de lire sur l'ensemble du territoire
 - Animations Plaisir de lire avec les classes
 - Impulser des projets de transmission du plaisir de lire dans les écoles
 - Redynamiser la bibliothèque de Leernes

Priorité 2 : Faire vivre la bibliothèque comme lieu de ressources, de rencontres, d'échanges et d'expression

- Objectif 1 : Développer les pratiques culturelles et artistiques
 - Spectacles familiaux
 - Café littéraire
 - Club de lecture
- Objectif 2 : Favoriser la socialisation et les rencontres familiales autour d'activités ludiques
 - Jeux de société familiaux
 - Ateliers Lud'aprem'
 - Création d'une ludothèque
- Objectif 3 : Développer l'expression créative
 - Ateliers pour les enfants Pagivore (lectures vivantes, créations et jeux de société)
 - Ateliers créatifs ponctuels pendant les congés scolaires
 - Ateliers d'écriture ados-adultes
- Objectif 4 : Valoriser les langages numériques
 - Permanence EPN et aide aux étudiants
- Objectif 5 : Grainothèque et activités connexes
 - Mise en place d'une grainothèque
 - Activités en lien avec le jardin de la bibliothèque et la grainothèque

Au-delà de ces objectifs et afin d'apporter une plus-value transversale à ces priorités, les activités suivantes sont développées par nos bibliothèques :

- ✓ Veiller à encourager la participation des usagers ou des citoyens dans la vie de la bibliothèque selon les opportunités qui se présentent : projet graphe avec des jeunes de la Maison de Jeunes, été solidaire, implication de bénévoles ou de jeunes pour animer des tables de jeux de société, implication de lecteurs pour préparer et présenter le Café littéraire,...
- ✓ Poursuivre la sensibilisation au développement durable notamment via des activités en lien avec la grainothèque ou le jardin

XIII. CONCLUSIONS

Ce programme stratégique transversal constitue une feuille de route claire, construite de manière collaborative et ancrée dans les réalités de notre commune. Il reflète notre volonté d'agir avec cohérence, transparence et efficacité au service de l'intérêt général.

Au-delà des actions qu'il recense, le PST incarne une culture de gestion fondée sur l'anticipation, la planification et l'évaluation continue. Il engage à la fois les autorités politiques, l'administration et l'ensemble des parties prenantes dans une dynamique commune d'amélioration et de performance.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à son élaboration. Ensemble, poursuivons notre ambition de faire de notre commune un territoire toujours plus durable, solidaire et tourné vers l'avenir.